

# FORMATION

INSTITUT  
131

# MEDIATION EN ENTREPRISE



## Public concerné

Tous acteurs de l'entreprise : dirigeants, managers, directeurs et responsables RH, médiateurs internes, avocats en droit social, conseillers prudhommaux, membres de CSE et tous professionnels confrontés aux conflits dans son organisation

## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

## Voies d'accès

- Formation continue
- Candidature libre

## Les objectifs

- Acquérir les compétences clés nécessaires à la prévention et à la gestion des conflits en entreprise (grâce aux ressources internes ou en faisant appel à un tiers externe)
- Maîtriser les techniques et les outils de la médiation

## Secteurs d'activités dans lesquels s'exerce la médiation

Tous secteurs d'activités

## Coût de la formation

Le tarif est de 4200 € H.T. (soit 5040 € T.T.C.) pour les 56h de formation

## La durée

56 heures, soit 7 journées de 8 heures

## Méthode

- Mises en situation, jeux de rôles, exposés et interventions interactives
- 75% du temps de la formation est consacré aux exercices pratiques

## Et après ?

Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin, vous avez la possibilité de compléter votre parcours en passant l'examen de certification CMAP-ESCP Business School. N'hésitez pas à nous demander le programme détaillé



## Informations et correspondances

[Lien vers la page Mon Compte Formation \(CPF\)](#)

[Descriptif de la Formation sur France compétences \(N° de fiche: RS5364\)](#)

by



Institut 131, créé par le CMAP  
39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris  
N°SIRET 435 001 557 00014  
N° Agrément 1175 56630 75

Contact et renseignements : 01 44  
95 11 49

[institut131@cmap.fr](mailto:institut131@cmap.fr)

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

# Médiation En Entreprise

\* Proposition d'ateliers pour aller plus loin sur les acquis de chaque journée.

## Jour 1

### Médiation et conflits dans les organisations

- Définir le conflit, ses caractéristiques, ses opportunités
- Appréhender l'escalade d'un conflit en entreprise
- Assimiler les étapes de la médiation
- Comprendre le système entreprise : organisation/individus
- Décrypter les différentes formes de conflits

## Jour 2

### Facteurs humains du conflit, clés de compréhension et de résolution

- Saisir les facteurs humains du conflit
- Identifier rapidement les comportements
- Comprendre la posture du médiateur, rôle et périmètre de la fonction
- Agir en médiateur

\*



## Jour 3

### Au cœur du processus de médiation (1ère partie)

- Médiation : définition et cadre légal
- Le processus de médiation et ses étapes : spécificités de leur mise en œuvre dans le contexte de l'entreprise
- Le médiateur : son rôle, ses qualités, sa déontologie
- Alternance de concepts théoriques et de mises en pratique

## Jour 4

### Au cœur du processus de médiation (2ème partie)

- La place de l'avocat dans la médiation
- Méthodologie pour la réunion de médiation
- Exercices pratiques : mise en situation de médiation

\*



## Jour 5

### La personnalité du médiateur

- Son style, sa pratique, ses techniques

\*



## Jour 6

### Complexité en médiation collective

- Du conflit interpersonnel au conflit de groupe
- Qui rencontrer, dans quel ordre et comment mobiliser les acteurs ?

Etapes, suivi et relation au commanditaire

## Jour 7

### Assimiler la pratique de la médiation et consolider sa personnalité de médiateur - Entraînements

- Mises en situations des candidats, par groupe de 3 (parties et médiateur) dans 3 jeux de rôle répartis dans la journée

Clôture et conclusions

\*



PROGRAMME

# Médiation En Entreprise

## Dates

11, 12, 25 mai - 2, 9, 16 et 23 juin 2023



Civilité \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_ à \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adresse de facturation  Professionnelle  Personnelle

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel (contact inscription) \_\_\_\_\_

Courriel participant (si différent) \_\_\_\_\_

Comment avez-vous connu notre formation ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le tarif est de 4200 € H.T. (soit 5040 € TTC) pour les 56h de formation.

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre du CMAP
- Virement bancaire  
BNP PARIBAS Grande Armée  
IBAN : FR 76 3000 4008 1300  
0104 6941 451  
BIC : BNPAFRPPPGA
- Mon Compte Formation (CPF)
- Autre (merci de préciser)  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Je souhaite prendre le forfait repas facultatif au prix de 245 euros TTC pour les 7 journées.

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par le CMAP-Institut 131 à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CMAP-Institut 131, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris ou par mail à institut131@cmap.fr ou par téléphone au 01 44 95 11 40.

\* Tarif soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par le CMAP-Institut 131 .

- J'ai bien pris connaissance [des conditions générales](#) et compris la nature de mon engagement.
- J'accepte la publication d'une photo de groupe sur les réseaux sociaux du CMAP-Institut 131
- J'accepte la diffusion de mon adresse email aux participants du groupe de formation.

Cachet de l'entreprise  
date et signature

pour le CMAP - Institut 131  
date et signature



# Médiation En Entreprise

## Inscriptions

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et sont acceptées dans la limite des places disponibles et dans les conditions du présent bulletin d'inscription.

Les inscriptions ne sont enregistrées que lors du versement de 50 % du prix de la formation, accompagné du bulletin y afférent dûment complété.

Cette somme ne sera ni remboursée ni reportée sur une session ultérieure si l'inscrit, pour quelque raison que ce soit, ne peut participer à une, plusieurs ou à la totalité des séances de la session de formation.

Cette somme sera reportée sur une autre session si, malgré tous ses efforts, le CMAP-Institut 131 était contraint exceptionnellement d'annuler ou reporter la session ou certaines des séances prévues.

Les frais d'inscription comprennent outre les formations, les pause-café et la documentation dématérialisée.

Le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la session de formation, l'inscription ne sera confirmée qu'à réception de la totalité du solde dans le délai indiqué.

## Annulations

Les annulations peuvent être faites par téléphone si elles sont confirmées par écrit le même jour. Elles doivent parvenir au CMAP-Institut 131 au plus tard 30 jours avant le début de la session de formation.

A défaut de règlement du solde ou d'annulation dans les délais sus-indiqués, vous ne serez pas inscrit, le montant perçu par le CMAP-Institut 131 lui restera acquis à titre d'indemnité forfaitaire et vous serez immédiatement redevable du solde s'il n'a pas été réglé.

## Organisme financeur

En cas de financement par un organisme financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord de prise en charge au plus tard le premier jour de la formation. Dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme financeur. En cas d'absence, les jours non pris en charge par l'organisme financeur seront facturés à l'entreprise.

## Agrément

La participation à une formation ne constitue en aucun cas un engagement du CMAP-Institut 131 à l'obtention ou la délivrance d'un agrément ou d'une certification.

## Contestation

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, les tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige. Seule la loi française est applicable.

## Tarif applicable

Tout tarif indiqué sur les bulletins d'inscription peut être soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par le CMAP-Institut 131.